trouvent dans le nord de la province, où les lacs ont toujours été une source de nourriture pour le commerçant de peaux, le trappeur, le prospecteur et les Indiens cris et chipewyans qui habitent la région; ces pêcheries fournissent aussi de la nourriture et un revenu supplémentaire aux colons et aux concessionnaires de homestead établis à la périphérie de la région agricole.

Il existe environ 129 lacs de pêche commerciale dans la province et les principales variétés de poisson comprennent la truite de lac, le corégone, le doré, le brochet du Nord, l'esturgeon, le cisco, l'ombre arctique, le goldeye, la carpe, la perchaude et la lote. Depuis 1945, l'industrie du filet a acquis une importance particulière et compte aujourd'hui quinze établissements. L'importance des ressources des pêcheries pour les éleveurs de vison de la province est démontrée par le fait qu'au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1953 des licences de pêche ont été émises à 68 visonnières qui ont nourri de poisson 20,280 visons; 702 licences ont aussi été accordées à des pêcheurs particuliers et 1,502 licences gratuites ont été délivrées à des Indiens.

La pêche sportive a augmenté considérablement ces derniers temps. Pendant l'année financière 1952-1953, on a vendu 50,113 licences de pêche à la ligne aux résidents et 6,615 aux non-résidents contre 6,000 et 1,500 en 1945.

Ces dernières années, on s'est surtout occupé d'amener l'ombre arctique de l'extrême Nord jusque dans la région de la rivière Churchill et d'introduire la truite de ruisseau de l'Est et certaines autres espèces de poisson d'eau chaude dans des régions qui semblent propices d'après une étude préliminaire. La transplantation des poissons sans distinction a été abandonnée en grande partie. Il existe à Fort-Qu'Appelle une frayère d'incubation du doré, de la truite arc-en-ciel, de la truite brune et de la truite de lac et on y a construit deux étangs d'expérimentation afin d'étudier, sous des conditions contrôlées, l'introduction d'espèces de poissons d'eau chaude en provenance des États-Unis. Une frayère expérimentale a été établie à Lac-la-Ronge où des œufs d'ombre arctique et de truite de lac ont été incubés. Une frayère d'ombre arctique a aussi été établie sur la rivière Fond-du-Lac, près de Black-Lake, et il existe une frayère de doré sur la rivière Montréal, près de Lac-la-Ronge.

L'administration des caux provinciales repose sur une base scientifique. En 1947, on a commencé l'exécution d'un programme biologique de grande envergure et plus de 100 étendues d'eau ont été étudiées. On a surtout étudié la productivité des diverses étendues de même que la corrélation entre les espèces et les cycles évolutifs. Dans la mesure où les données le permettent, l'administration des divers lacs a été organisée en vue d'un rendement continu. On est à faire des expériences de transplantation de poissons étrangers dans des eaux appropriées. Là où la pêche sportive a augmenté, comme sur les lacs La Ronge, Last-Mountain et Qu'Appelle, les captures des pêcheurs sont recensées et la prise annuelle est enregistrée. En 1949, un laboratoire des pêcheries a été établi à l'Université de la Saskatchewan et il compte maintenant trois biologistes permanents. Environ 12 étudiants en biologie de l'université font chaque été des recherches biologiques.

La Division des pêcheries poursuit un programme d'éducation destiné à faire comprendre à la population de la province l'importance des recherches scientifiques et la nécessité de certains règlements concernant l'administration des pêcheries. On a récemment tourné trois films sonores en couleurs sur la pêche sportive.